

## Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière | N° 29

Samedis 29 août et 5 septembre 2015 - 86° année

## Sommaire

07 SEP. 2015

## Franc-parler

	S'informer Bibliothèque
	Le zoom de la rédaction Observatoire économique de France bois forêt / Un second trimestre mieux orienté que le début de l'année
	Lignes express
	Agenda
	L'actualité en régions
	Normandie / Professionsbois et Anoribois lancent les premières rencontres normandes Bois et business Poitou-Charentes / Un cycle de formations à l'utilisation des outils de prospection commerciale sur Internet
	En direct avec  Cyril Le Picard / Président de France bois forêt
-	Comprendre Synthèse Production – distribution / Technologies dédiées à la traçabilité : déploiement dans la filière bois ? p. 13
1	S'équiper Matériels et techniques Libramont / De belles démonstrations à Démo Forest qui franchit le cap des 40.000 visiteurs
	<b>Gérer</b> Le marché du bois Prix et indices nationaux des sciages feuillus et résineux, du 1er au 5 juillet 2015
V1227	e Journal des annonces du bois
Re	ancaignaments commercially n 22

Site: www.leboisinternational.com - E-mail: info@leboisinternational.com

Direction - Rédaction - Publicité: 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél.: 04.78.87.29.40 - Télécopie: 04.72.30.04.16 - Abonnements: France (1 an) 112 €

Le numéro: 3,60 € - Lyonnaise de banque: 10096 - 185176-00026810401 - 68

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

## Représentativité

La loi sur la transition énergétique a été votée le 22 juillet. Elle comporte des mesures telles que l'Ecoprêt à taux zéro pour financer les travaux de rénovation énergétique, ou l'obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique lors de travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou de transformation de combles.

Etant donné sa capacité à stocker du CO<sub>2</sub>, cette loi établit des conditions tout spécialement favorables à l'usage du bois en construction, et ce sur le segment de marché d'ores et déjà porteur de la rénovation. Avec l'objectif de renforcer la part des énergies renouvelables pour atteindre 32% de la consommation en 2030 contre 13,7% en 2012, elle est également favorable au bois du point de vue de son potentiel de recyclage.

L'évolution du contexte législatif laisse donc augurer des perspectives encourageantes pour la filière dans son ensemble. Traditionnellement plus méritante que militante, elle doit au demeurant s'affirmer encore davantage au sein de la sphère publique. Souhaitons, à ce propos, qu'elle occupe la place qui lui revient de droit dans le cadre de la 21° Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

Avant cela, le colloque "Filière bois et changement climatique — investir pour l'avenir" du 5 novembre devrait contribuer à convaincre de possibles investisseurs du potentiel non seulement économique, mais aussi environnemental et social de la filière forêt bois française, à l'heure où l'innovation constitue plus que jamais une condition primordiale à ses ambitions légitimes.